

# **Les limites de la liberté**

**Par Jérôme Jamin**  
**Politologue à l'Université de Liège**

Etrangement ces dernières années, ce sont ceux qui n'ont que faire des libertés fondamentales qui nous apprennent à prendre toute la mesure de ces dernières et de leur nature paradoxale. En usant et en abusant de la liberté d'expression et en dissimulant autant que possible le caractère fondamentalement xénophobe de leurs programmes politiques, les partis d'extrême droite nous imposent avec fracas la question de la liberté qu'il faut accorder aux ennemis de la liberté ! Une question qui résume à elle seule la grande richesse, l'ambiguïté mais aussi la fragilité du projet démocratique, un projet qui accorde à ses ennemis jurés, disait Goebbels dans les années 30, les moyens par lesquels elle pourrait être anéantie !

S'il paraît évident en première analyse que des restrictions fortes doivent limiter l'exercice des libertés dans certaines circonstances - après tout, la liberté ne s'arrête-t-elle pas là où commence celle des autres ? -, il est par contre très difficile de justifier moralement et politiquement la limitation des libertés, au nom des libertés elles-mêmes. Pour sortir de ce paradoxe, il faut repenser la démocratie et déterminer autant que possible sa nature la plus élémentaire.

## **Un fondement sans fond**

D'après le politologue et philosophe français Claude Lefort, une caractéristique originale de la démocratie veut qu'elle n'ait à proprement parler aucun fondement, et qu'en jouant sur les mots il est même possible de considérer cette absence de fondement comme étant le seul véritable fondement du régime démocratique. Le constat de Lefort implique que ce type de régime accepte l'idée du vide et du néant comme point de départ, comme seule référence à partir de laquelle il va se positionner, se développer et partant fonctionner. Le régime démocratique reconnaît que l'ordre social et le sens qu'il génère proviennent exclusivement des hommes. En réduisant l'organisation de la société exclusivement à la volonté populaire, il proclame le caractère fondamentalement et nécessairement humain de celle-ci, le caractère humaniste au sens profond et littéral de la société, de son organisation politique et de son histoire.

L'idée démocratique confesse l'idée, originale mais périlleuse, selon laquelle le monde des hommes n'obéit à aucun principe, aucune loi, aucun impératif, aucune contrainte en dehors de la volonté humaine et de l'organisation effective de la société par les hommes qui la composent. L'idée démocratique admet le caractère fondamentalement indéterminé de la société, et ce faisant, son caractère imparfait, inachevé et imprécis, elle se proclame comme le règne de « l'indétermination radicale », le « théâtre d'une aventure immaîtrisable<sup>1</sup> » livrée au bon vouloir des hommes et des femmes qui la composent. La conclusion de Claude Lefort, dans un propos devenu célèbre, est sans appel : « la démocratie fait tacitement du lieu du pouvoir un lieu vide, elle établit qu'il n'appartient en droit à personne<sup>2</sup> ». Le dirigeant en démocratie est un « intérimaire », un homme au statut et à la fonction temporaires et provisoire rythmé par le pluralisme des partis, la séparation des pouvoirs et le suffrage

---

<sup>1</sup> D'après l'expression de Claude Lefort : C.Lefort, (1981), *L'invention démocratique*, Paris : Fayard, p. 174.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p.149.

universel, autant de principes, de moyens et de procédures qui favorisent l'alternance politique !

Le lieu vide du pouvoir et les mécanismes qui l'accompagnent affichent le miracle démocratique, mais aussi, et sans surprise, le péril permanent qui le sous-tend. Les procédures qui assurent le lieu vide du pouvoir et l'alternance politique peuvent être au mieux affaiblies, au pire détruites par le parti qui veut s'emparer du pouvoir pour s'y installer définitivement, par celui ou celle qui refuse la transition et l'alternance en politique et dénigre ces derniers sur la place publique (« Tous pourris ! »). En basant sa légitimité sur la confrontation des points de vue et la volonté populaire, en organisant des procédures qui instituent ces derniers, le régime démocratique ne fait pas l'économie du danger inhérent à l'indétermination radicale. Le risque de la confiscation du choix, le risque du « hold up » sur l'ouverture démocratique, le risque d'accorder à ses ennemis jurés les moyens par lesquels elle pourrait être détruite (Goebbels).

### **Démocratie et autolimitation**

Le risque de voir la démocratie se retourner contre elle-même est omniprésent en Occident, l'exemple historique d'Adolf Hitler s'emparant « démocratiquement<sup>3</sup> » du pouvoir en Allemagne hante l'esprit des démocrates. Les libertés accordées aux ennemis de la liberté sont autant de garanties démocratiques que de menaces, lourdes et permanentes, qui pèsent sur le système. Pour se protéger contre une occupation définitive du « lieu vide » du pouvoir, pour se protéger contre le « hold up » sur les libertés et les droits fondamentaux, un autre politologue, compagnon de route de Lefort, Cornelius Castoriadis<sup>4</sup>, évoque le principe de l'autolimitation en démocratie. Les démocrates, explique-t-il, doivent s'autolimiter<sup>5</sup>, ils doivent être capables d'identifier les limites à ne pas dépasser, les bornes au-delà desquelles les libertés se retournent contre le système ! Ils doivent anticiper le danger potentiel que représente l'usage des libertés dans les parlements, aux élections, dans les médias et dans la presse lorsqu'elles sont manipulées par des démagogues contre le cadre démocratique qui assure leur existence et leur raison d'être.

Partant du principe qu'aucune constitution en tant que texte ne parviendrait à elle seule à interdire à une société d'enfermer ou d'exterminer une partie de sa propre population, l'Allemagne nazie et la Russie stalinienne en sont des terribles exemples ! Sachant qu'aucun parlement ne pourrait empêcher que la majorité de ses sièges ne tombe dans les mains d'une seule formation politique (le Vlaams Belang a 26 députés dans les chambres fédérales et 32 au Parlement flamand). Conscient de la nature du principe de la séparation des pouvoirs qui ne suffirait pas, en tant que principe, et dans certains contextes, à empêcher que le législateur, les juges et le gouvernement se mettent d'accord sur la modification des normes élémentaires de la démocratie, les démocrates doivent cultiver quotidiennement le principe de l'autolimitation, le principe de précaution vis-à-vis de tous les signes qui indiquent un recul démocratique, une atteinte aux libertés fondamentales, un danger pour l'Etat de Droit.

---

<sup>3</sup> Les guillemets méritent leur place dans la mesure où comme a pu me le faire remarquer le journaliste Willy Estersohn, il ne restait pas grand-chose de la démocratie allemande au moment où Hitler a légalement et électoralement été élu !

<sup>4</sup> Consultez une biographie et une bibliographie de feu Cornelius Castoriadis ainsi que plusieurs de ses textes disponibles en ligne sur le site de David Ames Curtis : <http://www.agorainternational.org>

<sup>5</sup> Castoriadis C., (1986), *Les Carrefours du labyrinthe 2: Domaines de l'homme*, p. 417.

Nous sommes ici au cœur du débat autour de la liberté qu'il faut accorder aux « ennemis » de la liberté. En effet, à la démocratie comme pouvoir du plus grand nombre et l'expression de la majorité (le suffrage universel) s'ajoute ici l'idée de démocratie comme ensemble de valeurs et de procédures défendues par les démocrates. A un premier pilier de la démocratie qui considère le nombre comme source de légitimité et de vérité (la force des urnes revendiquées par l'extrême droite après chaque scrutin), s'ajoute un deuxième pilier qui limite la voix du nombre dans le cadre de valeurs et de principes spécifiques<sup>6</sup>, des normes auxquelles les démocrates sont fondamentalement attachés. A la « vérité » des élections et la force des électeurs s'ajoutent les valeurs démocratiques et les procédures qui organisent celles-ci. A la désignation électoralement légale de démagogues xénophobes s'opposent le respect et la tolérance qui animent le régime démocratique.

L'autolimitation, ce sont des principes contre la démagogie, des valeurs contre les urnes lorsqu'elles favorisent l'extrême droite ! La tension entre les deux piliers de la démocratie est au cœur du débat sur la légitimité du discours et du succès électoral de l'extrême droite. Et des limites de l'autolimitation en démocratie.

**Jérôme Jamin**

---

<sup>6</sup> Voir Jamin J., (2005), *Faut-il interdire les partis d'extrême droite ? Démocratie, droit et extrême droite*, Editions Luc Pire (Voix de la mémoire) / Les Territoires de la mémoire. Consulter plus particulièrement la section « Démocratie et autolimitation », p.62-66.